

**France-Châtenay-Malabry: Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment**

OJ S 181/2018 20/09/2018

Avis de marché

Services

**Base juridique:**

Directive 2014/24/UE

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

---

**I.1. Nom et adresses**

Nom officiel: ANDRA — Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

Numéro national d'identification: 39019966900081

Adresse postale: Parc de la Croix Blanche, 1-7 rue Jean Monnet

Ville: Châtenay-Malabry

Code NUTS: FR105 Hauts-de-Seine

Code postal: 92298

Pays: France

Point(s) de contact: Valérie Le Sourné

Courriel: [andrasgda@andra.fr](mailto:andrasgda@andra.fr)

Téléphone: +33 325923387

Fax: +33 146118258

**Adresse(s) internet:**Adresse principale: <http://www.andra.fr>Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>**I.3. Communication**L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <https://www.marches-publics.gouv.fr>**I.4. Type de pouvoir adjudicateur**

Agence/office national(e) ou fédéral(e)

**I.5. Activité principale**

Environnement

**Section II: Objet**

---

**II.1. Étendue du marché****II.1.1. Intitulé**

CSM — Maintenance des installations et équipements

Numéro de référence: EXPRPFAADM180042

**II.1.2.**

## **Code CPV principal**

50710000 Services de réparation et d'entretien d'installations électriques et mécaniques de bâtiment

### **II.1.3. Type de marché**

Services

### **II.1.4. Description succincte**

Le présent marché a pour objet principal les prestations de maintenance globale des installations et des équipements du Centre de stockage de la Manche (CSM), Installation nucléaire de base INB n° 66. Les prestations de maintenance s'appliquent aux domaines suivants: électrique, électronique, mécanique et électromécanique, automatisme, ventilation /climatisation et système de vidéo surveillance.

### **II.1.5. Valeur totale estimée**

### **II.1.6. Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: non

## **II.2. Description**

### **II.2.2. Code(s) CPV additionnel(s)**

50530000 Services de réparation et d'entretien de machines

### **II.2.3. Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRD12 Manche

Lieu principal d'exécution: Commune de Beaumont-Hague.

### **II.2.4. Description des prestations**

Les missions sont principalement le suivi des activités de maintenance (coordination, gestion des interventions, reporting, conseil, veille documentaire, etc.), la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des équipements et installations, la gestion du stock physique des pièces sur site, les prestations complémentaires (consignation, planification, astreinte, etc.). À titre indicatif, sur la base du retour d'expérience de l'année 2017: 585 heures/an ont été consacrées à la maintenance globale dont environ 20 % en correctif et 80 % en préventif. La répartition en temps travaillé en maintenance préventive des interventions par spécialités a été (ordre de grandeur):

- électricité (HT/BT): 46 %,
- électromécanique, mécanique: 28 %,
- équipement en interfaces avec le système de supervision: 15 %,
- vidéo surveillance: 6,5 %,
- climatisation et ventilation: 3,5 %,
- centrale Argon/CO2: inférieur à 1 %.

### **II.2.5. Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

### **II.2.6. Valeur estimée**

### **II.2.7. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

### **II.2.9. Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre minimal envisagé: 3 Nombre maximal: 5 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats:

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base de:

— la capacité économique et financière, sur la base des éléments mentionnés à l'article III.1.2.

La stabilité financière du candidat ainsi que la part du chiffre d'affaires réalisée avec l'ANDRA seront examinées,

— la capacité technique et professionnelle, sur la base des éléments mentionnés à l'article III.1.3.

### **II.2.10. Variantes**

Des variantes seront prises en considération: oui

### **II.2.11. Information sur les options**

Options: non

### **II.2.13. Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

### **II.2.14. Informations complémentaires**

## **Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

---

### **III.1. Conditions de participation**

#### **III.1.1. Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

La liste des documents et renseignements demandés aux fins de vérification est détaillée à l'article 3 du Règlement particulier de procédure concurrentielle avec négociation (RPCN) référencé EXPRPFAADM180042, disponible et téléchargeable selon les modalités indiquées au point VI.3).

#### **III.1.2. Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### **III.1.3. Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

## **Section IV: Procédure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

#### **IV.1.3. Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

#### **IV.1.5. Informations sur la négociation**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

#### **IV.1.8.**

## **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

### **IV.2. Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.2. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 19/10/2018 Heure locale: 18:00

#### **IV.2.3. Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** français

#### **IV.2.6. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 5 (à compter de la date limite de réception des offres)

## **Section VI: Renseignements complémentaires**

---

### **VI.1. Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

7 mois avant la date d'échéance du futur contrat.

### **VI.2. Informations sur les échanges électroniques**

La facturation en ligne sera acceptée

### **VI.3. Informations complémentaires**

Les documents de la consultation doivent être téléchargés sur la plate-forme PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en utilisant le n° de référence figurant au point II.1.1) ci-dessus (EXPRPFAADM180040).

Accès à la plate-forme PLACE:

La plate-forme met à disposition des opérateurs économiques un manuel d'aide à l'utilisation ainsi qu'un support téléphonique (+33 0176647407).

Pour consulter et répondre aux procédures formalisées et consultations de l'ANDRA, les opérateurs économiques devront s'inscrire sur la plate-forme PLACE. Les plis remis par un autre moyen que la plate-forme PLACE ne seront pas pris en compte par l'ANDRA.

Il est indispensable de renseigner le champ «e-mail» lors de l'inscription sur la plate-forme.

Cette adresse est en effet utilisée pour tous les échanges électroniques avec l'ANDRA.

En cas de téléchargement anonyme et/ou de mention erronée dans le formulaire d'identification, les opérateurs économiques ne seront pas informés des éventuelles modifications et/ou précisions intervenues en cours de procédure et en assumant l'entière responsabilité.

Les questions relatives au présent avis de marché doivent être exclusivement adressées à l'ANDRA via la plate-forme PLACE.

### **VI.4. Procédures de recours**

#### **VI.4.1. Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Adresse postale: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Ville: Cergy-Pontoise

Code postal: 95027

Pays: France

Courriel: [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

Téléphone: +33 130173400

Fax: +33 130173459

Adresse internet: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

#### **VI.4.3. Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Jusqu'à la signature du contrat, la présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative.

À compter de la signature du contrat, la présente procédure peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative.

Ce référé contractuel peut être exercé dans un délai de:

— 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

ou

— 6 mois, à compter du lendemain du jour de la signature du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence «Département Tarn-et-Garonne» du 4.4.2014 (n° 358998), qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

#### **VI.5. Date d'envoi du présent avis**

18/09/2018